



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Contrôle de la renouée du Japon : bilan d'une année de plantation

Saint-Sulpice, le 5 novembre 2018 – Un projet de contrôle de la renouée du Japon a été mené sur quatre sites riverains de la Communauté métropolitaine de Montréal par le Comité ZIP des Seigneuries, en collaboration avec le Comité ZIP Jacques-Cartier et le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes.

Lors de la première année du projet, les sites ont été débarrassés des tiges de renouée grâce à une taille au sécateur, puis ils ont été excavés en surface, avant d'être recouverts d'une géomembrane.

Cette année, nous avons procédé à la plantation d'arbustes indigènes pouvant faire compétition à la renouée du Japon aux quatre sites riverains. Nous y avons planté plus de 2800 tiges sur une superficie totalisant 475 mètres carrés ! Un contrôle régulier d'éventuelles repousses sera assuré dans les années à venir afin d'assurer le succès de ces plantations. Des panneaux d'interprétation présentant les bonnes pratiques de contrôle de cette plante extrêmement envahissante peuvent être consultés à chacun des sites.

Dans le cadre du projet, des outils de sensibilisation à la restauration des milieux envahis par l'espèce ont été créés et diffusés lors des différentes interventions. Une capsule vidéo et quatre fiches d'information sur le contrôle de cette plante envahissante sont offertes en français et en anglais sur les sites Web des comités ZIP (<https://zipseigneuries.com/2015/06/15/comite-de-travail-sur-la-renouee-japonaise/>) et du CQEEE (http://cqeee.org/?page_id=57).

Toute l'équipe est fière du travail accompli et souhaite remercier la Ville de Contrecoeur, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, la Colonie des grèves de Contrecoeur et l'éco-quartier de la Pointe-aux-Prairies pour leur précieuse collaboration ainsi que les bénévoles qui sont venus aider lors des journées de plantation.

Ce projet est rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Le **Comité ZIP des Seigneuries** est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Renseignements :

Comité ZIP des Seigneuries

Cynthia Franci, responsable de projets

Tél. : 450 713-0887

Courriel : rprojets@zipseigneuries.com

Site Web : www.zipseigneuries.com



Crédit photo : Denys Lortie



Crédit photo : ZIP des Seigneuries

